

# Rapport d'administration 2024

Quelques-unes de nos actions de 2024 :

- Pour enquêter sur les dysfonctionnements de ce service de l'Etat, le Grand Conseil de Genève a créé une sous-commission de contrôle et de gestion du dispositif de protection des mineurs et de soutien à la parentalité. Suite à notre demande, notre association a été auditionnée par la sous-commission en janvier 2024. A cette occasion Père Pour Toujours Genève a témoigné de sa longue expérience en la matière tout en représentant les parents concernés que nous connaissons, injustement lésés sur Genève (notre permanence mène en moyenne un entretien avec un papa par jour ouvert depuis 20 ans). En effet, de nombreux parents ont réagi à notre appel à témoignage. Nous espérons que notre modeste contribution permettra une amélioration de la situation, actuellement très problématique.
- Nous avons créé un groupe de travail interpartis politiques genevois autour de la thématique d'une fiscalité juste pour les parents séparés/divorcés. Ce groupe de travail est composé principalement de fiscalistes et d'avocats, pour la plupart députés du Grand Conseil. Nous travaillons ensemble sur un projet de loi pour améliorer la situation quant à la répartition de la charge fiscale d'enfants en garde alternée (actuellement la charge d'un enfant n'est pas répartie entre les deux parents sauf dans le cas très rare d'absence de versement de contribution d'entretien). En effet, une équité fiscale favorise la garde alternée.
- Nous mettons à jour régulièrement le site Internet de notre faîtière, la Coordination Romande des Organisations Paternelles (CROP) [www.crop.ch](http://www.crop.ch) sur lequel se trouvent de nombreux dossiers thématiques consultables également à partir des sites de nos associations cantonales. Nous vous invitons à les consulter, ils sont tenus à jour et à disposition des papas qui y trouveront des informations utiles mais aussi des journalistes, politiciens et chercheurs. Ces dossiers constituent une vue d'ensemble des problèmes considérables auxquels sont confrontés les papas après séparation du couple parental mais apporte également des réponses concrètes.
- En 2024, nous avons organisé trois [papa cafés](#) sur les thématiques de la place du père dans notre société, la résolution de conflit par la médiation et le mode de calcul des contributions d'entretien.
- En 2024, par mailing postal, nous avons fait connaître notre association à quelques centaines de médecins généralistes genevois qui pourront désormais recommander notre permanence auprès de certains de leur patients en souffrance vivant une situation de séparation ou de risque de séparation avec leurs enfants.
- Et durant l'année, comme depuis notre création il y a presque 20 ans, au rythme d'un entretien par jour en moyenne, notre permanence reçoit des papas genevois pour un [entretien individuel](#) pour tenter de leur apporter de l'aide et des conseils appliqués à leur cas particulier.

En 2025, nous prévoyons de :

- Poursuivre le travail avec le groupe de travail interpartis politiques genevois sur la fiscalité de la coparentalité visant à éliminer les [actuelles injustices fiscales](#) pesant sur l'adoption plus large de la garde alternée et la coparentalité en général. Nous avons créé ce groupe de travail en 2024.
- Suivre de près l'avancée de la mise en place du [congé parental](#) à Genève et les préparatifs pour [l'initiative populaire](#) fédérale à laquelle notre faîtière, la Coordination Romande des Organisations Paternelles (CROP) [apporte son soutien](#).
- Mieux faire connaître l'association auprès de la population, des autorités et des politiciens.

- Moderniser notre site Internet [www.pptg.ch](http://www.pptg.ch) en le rendant plus fluide et plus lisible sur les téléphones portables.
- Sensibiliser une proportion plus grande de la population genevoise aux difficultés à maintenir le lien de qualité entre le père et ses enfants après une séparation.
- Continuer à participer aux colloques et conférences en rapport avec nos thématiques.
- Poursuivre le travail d'extension de notre réseau en rencontrant régulièrement les autres acteurs influents sur la coparentalité (institutions, associations, politiciens ...)
- Continuer à promouvoir l'introduction à Genève du [consensus parental](#) (adaptation de la pratique de Cochem dans le même esprit de ce qui a été fait dans le Bas-Valais et l'Est Vaudois)
- Soutenir notre faîtière la [CROP](#) dans ses actions de sensibilisation et de lobbying au niveau national (mise en place de la garde alternée par défaut, reconnaissance de toutes les formes de [violences](#), y compris sur les hommes et les enfants, introduction au niveau national du modèle de Cochem ...)
- Poursuivre et engager toutes les actions possibles qui vont dans le sens de l'intérêt de l'enfant à bénéficier tout au long de sa vie d'une relation épanouie et sûre avec chacun de ses deux parents et des deux branches de sa famille.

Meilleures salutations,

Le Comité